

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026

COMMUNE DE PLOUGOURVEST

Date de convocation:	Le Lundi douze octobre deux mil vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGOURVEST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL, en session ordinaire.	
30/09/2026		
Membres:		
En exercice:	19	<u>Etaient présents</u> : JEZEQUEL Jean, QUELENNEC Marie-Françoise, JEZEGOU Romain, CORVEZ Christelle, PAUGAM Jean-Luc, MIOSSEC Maryse, MONSIGNY Bertrand, POSTEC Emmanuelle, ABALLEA Clément, SALIOU Sylviane, QUERE Laurent, LE SAOUT Carole, JACQ Jérôme, DABERNAT Anne, LE BRAS Olivier, CREAC'H Annie, PAUGAM Thomas.
Présents:	17	<u>Absents excusés</u> : PRIGENT Gwénaëlle*, pouvoir donné à Jérôme JACQ
Votants:	19*	MER Serge*, pouvoir donné à Jean-Luc PAUGAM
Pour:	19	
Contre	0	
Abstention:	0	
Délibération N°: 01-10-2026	Secrétaire de Séance: Olivier LE BRAS	

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Maire

RAPPELLE que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 07 Septembre 2026 a été transmis aux membres du Conseil municipal.

PRESENTE au vote le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 07 Septembre 2026. Aucune remarque n'est formulée.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 07 Septembre 2026.

NOMME Monsieur Olivier LE BRAS, conseiller municipal en qualité de secrétaire de séance.

Ainsi fait et délibéré, le 12/10/2026

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Plougourvest.

M. Jean JEZEQUEL, Maire	M. LE BRAS Olivier Secrétaire de Séance	Acte certifié exécutoire, compte tenu de la : -publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du 15/10/2026 - transmission au contrôle de légalité le 15/10/2026
----------------------------	--	--

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 RENNES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.

Commune de PLOUGOURVEST – Séance du 12 Octobre 2026